

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 6 février 2020  
Rapporteur :  
Madame Christine FLOCHLAY**

**N° 35**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 14/02/2020  
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/02/2020  
(accusé de réception du 13/02/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Transports collectifs - Mise en œuvre d'une centrale d'achat pour les cartes KorriGo**

**KorriGo Services a fait l'objet d'une convention-cadre, signée en 2016 par l'agglomération de Quimper, Mégalis Bretagne et les autres collectivités territoriales bretonnes.**

**La mise en œuvre d'une centrale d'achat pour les cartes KorriGo, étuis et lecteurs de carte doit permettre de réaliser des économies d'échelle et de garantir une homogénéité des cartes au niveau régional. Dans ce cadre, une convention d'application définissant les conditions de mise en œuvre de cette centrale d'achat doit être signée par Quimper Bretagne Occidentale.**

\*\*\*

Une convention-cadre a été signée en 2016, entre Mégalis Bretagne et les collectivités territoriales associées au dispositif KorriGo Services, incluant Quimper Bretagne Occidentale. Celle-ci précise les conditions de collaboration entre les collectivités afin de contribuer au développement du dispositif et de la billetterie au niveau régional.

La présente convention d'application a pour objet de définir les conditions de mise en œuvre d'une centrale d'achat pour les cartes KorriGo, les étuis et lecteurs de carte. Elle comprend la passation du marché pour retenir des fournisseurs de ces différents éléments ainsi que les marchés nécessaires à la vérification de la conformité des cartes.

La participation de Quimper Bretagne Occidentale est fixée à 3 084,69 €.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président de Quimper Bretagne Occidentale à signer la convention d'application relative à la mise en œuvre d'une centrale d'achats pour les cartes KorriGo.